



GRAND CHAMBÉRY l'agglomération



INFO PRESSE

Date :08/10/2021

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

GRAND CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr
 @GrandChambery

Grand Chambéry ouvre son centre de vaccination à Challes-les-Eaux

Le centre de vaccination de Savoieexpo va être déménagé dans quelques jours. Il restera ouvert jusqu'au 19 octobre inclus. Depuis son ouverture, il a permis d'administrer 185 000 doses de vaccin.

À ce stade de la campagne vaccinale, où plus de 86 % des savoyards en âge de se faire vacciner (+ 12ans) disposent d'un schéma vaccinal complet, il convient d'ajuster l'offre vaccinale en fonction de la demande (ajustement des amplitudes horaires, réduction du nombre de lignes de vaccination dans les centres, etc).

Par ailleurs, du fait de la reprise des activités sportives, culturelles, certains locaux ont la nécessité de retrouver leur activité initiale. Des réorganisations des centres de vaccination sont menées, en concertation entre l'ARS, la préfecture et les collectivités locales, tout en garantissant l'accessibilité à la vaccination (en ville et en centre) partout dans le département.

Actuellement à Savoieexpo, le rythme vaccinal est de 300 doses par jour, principalement des rappels, alors que le centre de vaccination, dans sa taille et son mode de gestion, a été calibré pour administrer plus de 2 000 vaccinations par jour.

Le centre est donc surdimensionné par rapport au besoin actuel.

Dans ce contexte, les espaces seront donc rendus à Savoieexpo afin de permettre une reprise de l'activité économique du parc des expositions. Par ailleurs, les espaces occupés actuellement font partie de la nouvelle tranche travaux de modernisation qui doivent être réalisés dans le cadre de la DSP (délégation de service public) contractée entre Savoieexpo et Grand Chambéry, et qui doit démarrer prochainement.

La campagne de vaccination se poursuit partout sur le territoire notamment pour permettre aux personnes de recevoir une première injection et aussi aux personnes éligibles au rappel vaccinal (les personnes les plus fragiles et celles de 65 ans et plus vaccinés depuis plus de 6 mois de recevoir une dose de rappel. **Aussi, afin de permettre à la campagne de vaccination de continuer à se dérouler sur le territoire de l'agglomération, en accord avec l'ARS (Agence régionale de santé) et la préfecture de la Savoie, Grand Chambéry va mettre en place un nouveau centre de vaccination, qui ouvrira entre le 20 et le 25 octobre.**

Tous les équipements ouverts au public ayant repris leur activité, la recherche du lieu a fait l'objet d'un appel aux communes, selon un cahier des charges contraint : le centre devait être facilement accessible, desservi par les transports en commun, proposer suffisamment de stationnement, et dimensionné pour accueillir un centre de vaccination calibré pour administrer jusqu'à 1 000 doses par jour (le rythme est actuellement de 300 doses par jour, si le rythme devait s'accélérer au-dessus de 1000 doses, des locaux complémentaires seront recherchés).

La commune de Challes-les-Eaux s'est portée volontaire en proposant des locaux privés de 600 m2, bien dimensionnés, et avec des espaces adaptés. Ils sont situés avenue de la Breisse, ZAC du Puits d'Ordet, à proximité de la RD 1006 et desservis par la ligne Synchro bus Chrono C, et les lignes régulières 2a et 3.

Comment le nouveau centre va-t-il fonctionner ?

Grand Chambéry prend en charge la location des locaux, la logistique informatique, et assure la coordination du centre via ses cadres de santé.

Le SDIS, qui coordonne actuellement le centre de vaccination de Savoieexpo assurera le relais avec la nouvelle équipe de Grand Chambéry, puis se retirera progressivement pour pouvoir entrer dans la période hivernale où il est très sollicité notamment pour les **secours en station**.

Le Département de la Savoie, qui a contribué au fonctionnement du centre de vaccination par la prise en charge de la rémunération du personnel administratif à hauteur de 1 million d'euros jusqu'alors, poursuivra son engagement en ce sens. Le CHMS (Centre hospitalier métropole Savoie) fournit toujours la logistique médicale : vaccins, frigo...

L'Agence Régionale de Santé contribue également au financement de ce centre en subventionnant les collectivités et le SDIS pour leur engagement précieux et dans la durée.

Les jours et horaires d'ouverture en cours de définition en fonction des besoins, ils dépendront des créneaux ouverts.